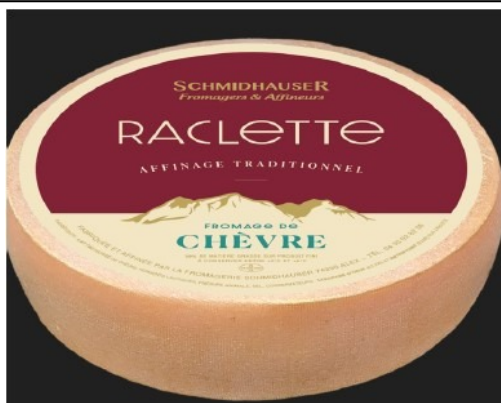


DISTRIBUTION CASINO FRANCE CASINO - Produits Frais Traditionnels rappelle Fromage de chèvre à racler



- Noms des modèles ou références concernés : **Fromage de chèvre à racler**
- Marque : **sans marque**
- GTIN 3365670000390 Lot 11237223511 Date de durabilité minimale entre le 07/04/2024 et le 13/04/2024
- Conditionnements : **Produit vendu au rayon traditionnel en magasin.**
- Date début/fin de commercialisation : **du 23/02/2024 au 18/03/2024**
- Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**
- Marque de salubrité : **FR 74 003 060 CE**
- Informations complémentaires : **Produits vendus au rayon traditionnel entre le 23/02/2024 et le 18/03/2024.**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **Géant Casino, Supermarché Casino, VIVAL, SPAR et réseaux de distribution de Casino**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Suspicion de Listeria monocytogenes**
- Risques encourus par le consommateur : **Listeria monocytogenes (agent responsable de la listériose)**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Rapporter le produit au point de vente, Détruire le produit.**
- Préconisation sanitaire :
Les personnes qui auraient consommé les « produits » mentionnés ci-dessus et qui présenteraient de la fièvre, isolée ou accompagnée de maux de tête, et des courbatures, sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation. Des formes graves avec des complications neurologiques et des atteintes maternelles ou fœtales chez la femme enceinte peuvent également parfois survenir. Les femmes enceintes ainsi que les personnes immunodéprimées et les personnes âgées doivent être particulièrement attentives à ces symptômes. La listériose est une maladie qui peut être grave et dont le délai d'incubation peut aller jusqu'à huit semaines.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **samedi 13 avril 2024**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux



FAITES PASSER LE MESSAGE :

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre